

Football

Zéro partout et balle au centre au procès Kachkar

- Feuilletons - Kachkar, miroir du foot français -



Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Des dizaines de journalistes sur sa trace, des policiers financiers et les services de renseignements français, le juge Van Ruymbeke, le FBI, la vindicte d'une des familles les plus riches du monde, et on ne sait pourtant toujours rien de concret sur Jack Kachkar, [l'homme qui avait failli racheter l'OM](#). De son tour d'honneur sur la pelouse du Vélodrome, un soir de janvier 2007, à une brève audience de seulement quatre heures dans une petite salle cosquée du palais de justice Paris, le même mystère : quelle est la réalité de la fortune de Kachkar ?

SOUIRE ULTRABRIGHT

Comme il l'avait promis, l'homme d'affaires canadien est venu se défendre en personne. Costume gris, chaussures vernies, lunettes griffées, il ne se départit jamais d'un sourire ultrabright en répondant en anglais aux questions de la présidente Annie-Claude Selvi. La réalité de son offre de rachat de l'OM ? *« Comment aurais-je pu vouloir voler le club ? J'allais être en France, à Marseille je n'allais pas me cacher après avoir été découvert. Et je n'allais pas prendre l'argent de l'OM : il n'y en avait pas. »* Pour Me Julien Vernet, la thèse du parquet revient à accuser Kachkar d'avoir tenté de braquer une banque *« dont le coffre-fort est vide et scellé au sol »*.

FORTUNE FAMILIALE

Kachkar affirme que son plan de rachat de l'OM comportait deux parties : l'une financée par un emprunt auprès d'une banque, pour payer à Robert Louis-Dreyfus 80% des parts du holding propriétaire du club, et l'autre financée via sa fortune familiale, pour acheter *« un à deux joueurs par saison durant cinq ans »* et atteindre la Ligue des champions. *« Aucune banque n'aurait prêté d'argent pour acheter des joueurs »,* souligne Kachkar. D'où le recours à ses fonds personnels. Sauf qu'à la barre ; Kachkar s'embrouille. Les garanties bancaires demandées par RLD pour l'achat des parts *« devaient jamais servir, puisque j'allais payer cash, sans emprunt »,* lance le prévenu. Le procureur bondit sur sa proie : de toutes façons *« dans le dossier, il n'y a rien qui atteste la réalité de votre patrimoine »,* tranche Nicolas Baietto. Des 400 millions de dollars qu'affirme détenir la famille Kachkar, aucune trace, alors que pour ce pactole *« il y aurait forcément une montagne de documents »*. *« Robert Louis-Dreyfus m'a accordé une clause d'exclusivité dans la négociation sans me demander aucun document, réplique Kachkar. C'est un homme intelligent, il était déjà aux prises avec une affaire pénale [1], il n'aurait pas pris de risque si je n'avais pas été crédible. »*

HOUDINI

Les avocats de la famille Louis-Dreyfus ripostent avec un mail de Robert à un de ses proches, après une énième demande de Kachkar, qui propose de payer plus contre un nouveau délai. Le propriétaire de l'OM est éberlué : *« Ou ce type est fou, ou bien c'est Houdini et tout n'est qu'illusion »*. Devant le tribunal, une seule certitude : le banquier de Kachkar, supposé lui avoir signé deux garanties présentées à Robert Louis-Dreyfus, n'a pas reconnu sa signature. Qui a vraiment signé, pourquoi RLD n'a pas immédiatement porté plainte ou saisi une juridiction commerciale pour faire appliquer les clauses de dédit prévues au contrat, on ne le saura pas, la justice ne s'y est pas intéressée. Pour le parquet, il y a cependant bien eu escroquerie au profit de Kachkar. Le procureur réclame dix mois avec sursis et 40 000 Euros d'amende. Après la plaidoirie de son avocat, Kachkar s'esbigne sauter dans un taxi. L'homme dit vouloir

toujours vouloir racheter l'OM, mais a remis le projet « à cause de la crise financière ». #

[1] Procès des transferts frauduleux de l'OM, qui venait de lui valoir en première instance une condamnation à trois ans de prison avec sursis.